

Lausanne, le 12 février 2021

Bilan des mutations 2020 et points d'attention

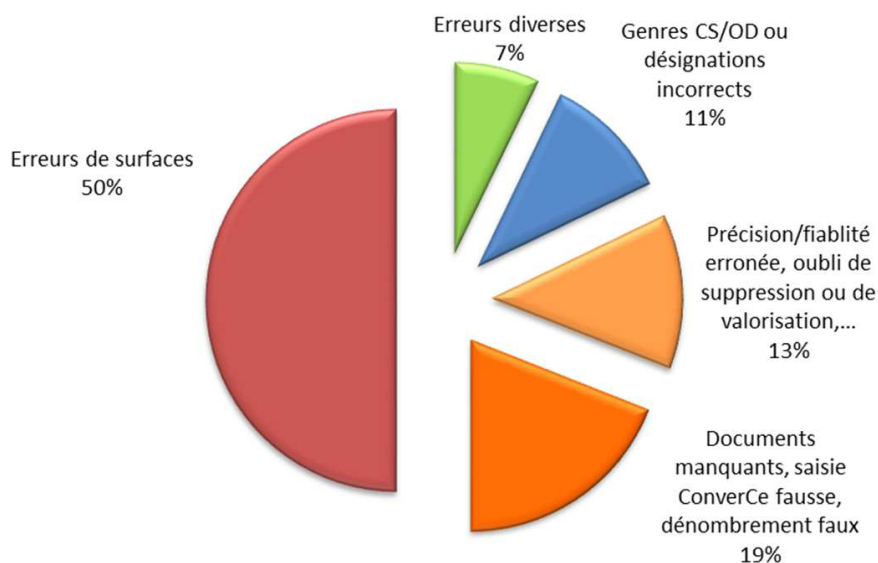
Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, nous avons l'avantage de vous transmettre le bilan annuel des dossiers de mutation.

En 2020, la DCG (ex OIT) a traité environ **3'700** dossiers, dont 900 mutations sans plan. Ceci représente une quantité légèrement inférieure aux années précédentes. L'année 2020 a surtout été marquée par la mise en vigueur des nouvelles normes 6002 et 6003. Comme annoncé par courriel du 9 avril 2020, les erreurs d'adaptation aux nouvelles normes ont été comptabilisées uniquement en tant que remarques jusqu'à fin octobre 2020.

Pour cette raison, nous avons renoncé à vous transmettre une statistique détaillée qui n'aurait pas été complètement représentative. Nous laissons donc le soin à chaque bureau de s'auto-évaluer sur la base des fiches 2452 qui ont été renseignées directement dans ConverCe.

D'une manière générale, nous saluons l'effort d'adaptation des bureaux et constatons que la qualité des dossiers est restée globalement stable. Sur les 2'800 dossiers livrés par les bureaux, seulement un peu plus 140 étaient entachés d'une ou plusieurs erreurs. Celles-ci se répartissent de la manière suivante :



Courrier aux bureaux d'ingénieurs géomètres
Bilan des mutations 2020 et points d'attention

Il apparaît donc important de porter une attention particulière à la vérification des **surfaces**, ainsi qu'au **contenu** des dossiers livrés (informatique et papier) ou encore au traitement des **points**.

Il semble également nécessaire de rappeler que pour toute **commande d'office**, un dossier de mutation de type [TAX] est à créer dans ConverCe. Toutefois si l'objet à cadastrer n'implique aucun changement au feuillet RF (couvert sans no ECA par exemple), le GOP choisit le type « à ne pas transmettre au RF ». L'émolument de mise à jour de la BDCO est à reporter sur la facture du GOP, réglée directement par la DCG.

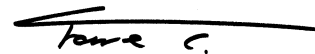
Pour le surplus, nous vous encourageons à vous référer à nos courriers des années précédentes ainsi qu'aux points de diligences correspondants.

Les travaux d'harmonisation des informations relatives aux **bâtiments** entre bases de données (MO-RCB-RF) se poursuivent. Afin de se conformer aux nouvelles normes, une opération globale de regroupement des bâtiments anciennement séparés en bâtiments haut et bas a été réalisée en BDCO. Près de 3'000 bâtiments ont ainsi été mis à jour dans la MO et seront très prochainement mis à jour au RF.

Nous constatons enfin une amélioration dans la livraison des fichiers relatifs aux **bâtiments projetés**, avec par conséquent une diminution du nombre de relances de la DCG et une meilleure actualisation de ces objets sur les guichets cartographiques. Nous remercions donc les bureaux de poursuivre l'optimisation de leur processus internes.

Nous vous encourageons à transmettre ces informations à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concernés dans vos bureaux. Nous vous remercions pour votre diligence et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le Géomètre cantonal



Cyril FAVRE